

Communiqué de presse
Mardi 11 janvier 2022

« Comment les actifs d'Île-de-France se rendent-ils au travail ? »



Baromètre annuel Alphabet France x IFOP Édition 2021 – Focus région parisienne

Comme les années précédentes, Alphabet France s'est intéressé à l'évolution de la mobilité des actifs français. Après avoir dévoilé, fin 2021, les résultats de la dernière édition de son baromètre Alphabet France x IFOP à l'échelle nationale, le spécialiste des solutions de mobilité à destination des entreprises et de leurs collaborateurs s'est penché plus spécifiquement sur la région parisienne.

Depuis quelques années, la mobilité connaît des bouleversements profonds, liés notamment à l'évolution de la réglementation et de la fiscalité, à la volonté des particuliers comme des entreprises de réduire leur empreinte environnementale et à l'essor de nouveaux moyens de déplacement. En parallèle, la crise sanitaire a occasionné en 2020 et continue d'engendrer en 2021 un bouleversement des habitudes, des besoins et des pratiques liés au travail et aux déplacements. Dans ce contexte fluctuant mais résolument tourné vers la flexibilité, **comment les actifs d'Île-de-France consomment-ils désormais non plus la, mais les mobilités ?**

Les chiffres-clés du baromètre 2021

Région parisienne

49% des actifs d'Île-de-France utilisent une voiture dans le cadre de leurs trajets professionnels ou domicile-travail (moyenne nationale : 76%).

On compte **49% d'utilisateurs de modes de « transports doux » classiques** (marche à pied, vélo, trottinette) et 7% d'utilisateurs de modes de « transports doux » électriques (vélo à assistance électrique (VAE), trottinette électrique). C'est plus que la moyenne nationale (respectivement 33% et 5%). **Les transports en commun sont utilisés par 51% des actifs de la région (moyenne nationale : 20%).**

ALPHABET

En région parisienne, **la mobilité liée aux déplacements dans le cadre du travail impacte négativement la QVT (qualité de vie au travail) de 34% des actifs** (moyenne nationale : 24%).

74% des actifs de la région déclarent bénéficier de solutions de mobilité via leur entreprise (moyenne nationale : 55%). Parmi eux, **11% disposent d'un véhicule de fonction ou de service** mis à leur disposition par leur entreprise. Le **remboursement des titres de transport en commun** reste la première solution de mobilité proposée par les entreprises et utilisée par 50% salariés d'Île-de-France (moyenne nationale : 24%).

46% des actifs ont modifié leurs habitudes de travail depuis la crise sanitaire (moyenne nationale : 32%). 13% ont par ailleurs modifié leur manière de se déplacer pour leurs trajets domicile-travail et leurs déplacements professionnels (moyenne nationale : 10%).

L'impact des trajets et des déplacements sur le bien-être au travail

Si le **temps de trajet domicile-travail** est en moyenne de 24 minutes à l'échelle nationale, **c'est en Île-de-France qu'il est le plus long : 33 minutes** en moyenne. **Il dépasse 30 minutes pour 33% des sondés**, un chiffre en baisse par rapport à 2020 : 49% des répondants de la région étaient alors concernés. Dans les autres régions de l'Hexagone, moins de 20% des sondés dépassent les 30 minutes de trajet. A contrario, **seuls 13% des actifs de la région parisienne mettent 10 minutes ou moins pour se rendre au travail**. À titre de comparaison, le temps de trajet est de 10 minutes ou moins pour 31% des actifs du Nord-Ouest.

C'est également **en région parisienne que la mobilité liée aux déplacements dans le cadre du travail impacte négativement la QVT (qualité de vie au travail) de la plus grande part d'actifs : 34%** (moyenne nationale : 24%). C'est le cas pour seulement 16% des actifs du Sud-Ouest.

Parmi les désagréments mentionnés par les Franciliens :

- la perte de temps : 69% (58% en 2020 | moyenne nationale : 65%),
- le stress lié à la fréquentation accrue 56% (58% en 2020 | moyenne nationale : 50%)
- le manque de ponctualité 46% (46% en 2020 | moyenne nationale : 37%).

La voiture, essentielle pour la moitié des actifs de la région parisienne, les solutions de mobilité alternatives plébiscitées

En Île-de-France, la part d'actifs utilisant une voiture dans le cadre de leurs trajets professionnels et domicile-travail est de 49% en 2021. En 2020, ce chiffre avait atteint 52%, soit près de 7 points de plus qu'en 2019. Cette proportion reste **bien inférieure à celle de la moyenne nationale (76%)**.

ALPHABET

Les sondés de la région présentent **une part plus importante d'utilisateurs de modes de « transports doux »** qu'à l'échelle nationale :

- **« Transports doux » classiques : 49%** (moyenne nationale : 33%)
 - Marche à pied : 42% (moyenne nationale : 26%)
 - Vélo : 15% (moyenne nationale : 12%)
 - Trottinette : 2% (moyenne nationale : 2%)
- **« Transports doux » électriques : 7%** (moyenne nationale : 5%)
 - Vélo à assistance électrique : 3% (moyenne nationale : 3%)
 - Trottinette électrique : 4% (moyenne nationale : 2%)

Les transports en commun sont utilisés par 51% des actifs de la région (moyenne nationale : 20%).

Selon le mode de déplacement utilisé, les motivations diffèrent.

Top 3 des raisons d'utilisation d'une **voiture à motorisation thermique** en Île-de-France :

1. C'est plus **rapide** : 90% (moyenne nationale : 75% | 1^e position)
2. Cela permet d'être **autonome** : 56% (moyenne nationale : 44% | 4^e position)
3. C'est plus **économique** : 45% (moyenne nationale : 44% | 3^e position)

Top 3 des raisons d'utilisation d'une **voiture à motorisation électrique ou hybride** :

1. C'est plus **rapide** : 47% (moyenne nationale : 35% | 1^e position)
2. Cela permet d'être **autonome** : 45% (moyenne nationale : 33% | 2^e position)
3. C'est plus **confortable** : 42% (moyenne nationale : 27% | 4^e position)

Top 3 des raisons d'utilisation d'un **deux ou trois-roues à motorisation thermique** :

1. C'est plus **rapide** : 74% (moyenne nationale : 58% | 1^e position)
2. C'est plus **économique** : 39% (moyenne nationale : 28% | 4^e position)
3. Cela permet d'être **autonome** : 33% (moyenne nationale : 30% | 3^e position)

Top 3 des raisons d'utilisation d'un **deux ou trois-roues à motorisation électrique** :

1. C'est plus **confortable** : 41% (moyenne nationale : 29% | 4^e position)
2. C'est plus **économique** : 40% (moyenne nationale : 37% | 2^e position)
3. C'est plus **rapide** : 36% (moyenne nationale : 45% | 1^e position)

Top 3 des raisons d'utilisation d'un **mode de « transport doux » classique** :

1. Cela permet de **faire de l'exercice** : 52% (moyenne nationale : 48% | 1^e position)
2. C'est plus **écologique** : 43% (moyenne nationale : 41% | 2^e position)
3. C'est plus **économique** : 35% (moyenne nationale : 41% | 3^e position)

Top 3 des raisons d'utilisation d'un **mode de « transport doux » électrique** :

1. Cela permet d'être **autonome** : 54% (moyenne nationale : 30% | 4^e position)
2. C'est plus **rapide** : 45% (moyenne nationale : 39% | 3^e position)

ALPHABET

3. C'est plus **écologique** : 44% (moyenne nationale : 49% | 1^e position)

Top 3 des raisons d'utilisation des **transports en commun** :

1. C'est plus **rapide** : 52% (moyenne nationale : 43% | 3^e position)
2. C'est plus **économique** : 44% (moyenne nationale : 50% | 1^e position)
3. C'est plus **écologique** : 38% (moyenne nationale : 44% | 2^e position)

À noter que plusieurs personnes interrogées en région parisienne indiquent que leur mode de déplacement est lié à la **non-possibilité d'adopter des solutions alternatives** plus appropriées. C'est le cas pour :

- 23% des utilisateurs de voitures thermiques (moyenne nationale : 45%),
- 15% des utilisateurs de voitures électriques ou hybrides (moyenne nationale : 29%),
- 25% des utilisateurs de transports en commun (moyenne nationale : 21%).

Les entreprises, acteurs majeurs de la mobilité de leurs collaborateurs

74% des actifs de la région déclarent bénéficier de solutions de mobilité via leur entreprise (moyenne nationale : 55%). Parmi eux :

- **50%** (moyenne nationale : 24%) des sondés dont l'entreprise propose au moins une solution de mobilité bénéficiant du **remboursement des titres de transports en commun** :
 - partiel : 42% (moyenne nationale : 19%)
 - intégral : 8% (moyenne nationale : 5%)

Il s'agit de la première solution proposée par les entreprises et utilisée par les travailleurs d'Île-de-France pour accompagner leur mobilité.

- **20%** (moyenne nationale : 17%) bénéficient d'un **remboursement des frais kilométriques** :
 - forfaitaire : 10% (moyenne nationale : 11%)
 - au réel : 11% (moyenne nationale : 7%)
- **11%** (moyenne nationale : 12%) disposent d'un **véhicule de fonction ou de service mis à leur disposition** :
 - de façon permanente : 8% (moyenne nationale : 9%)
 - ponctuellement (autopartage) : 4% (moyenne nationale : 3%).
- **15%** (moyenne nationale : 15%) ont **accès à des espaces de stationnement** :
 - 12% pour les vélos (moyenne nationale : 12%)
 - 7% pour les deux et trois-roues motorisés (moyenne nationale : 7%)
- **4%** (moyenne nationale : 4%) utilisent un **système de mise en relation entre salariés effectuant le même trajet permettant de pratiquer le covoiturage.**
- **9%** (moyenne nationale : 7%) bénéficient de **bornes de recharge électriques sur leur lieu de travail** :

ALPHABET

- pour les vélos à assistance électrique : 2% (moyenne nationale : 2%)
 - pour les voitures : 8% (moyenne nationale : 6%)
- **10%** (moyenne nationale : 7%) affirment bénéficier **d'un budget ou d'un forfait mobilité**.

Pour les actifs utilisant au moins une solution de mobilité proposée par leur entreprise, **l'économie financière représente le principal avantage** pour 55% des sondés d'Île-de-France (moyenne nationale : 51%). Viennent ensuite :

- le confort et le bien-être : 36% (moyenne nationale : 31%)
- le gain de temps lié à la diminution du temps de trajet : 32% (moyenne nationale : 28%)
- la diminution du stress et le gain de sérénité : 26% (moyenne nationale : 23%)
- la sensation de contribuer à réduire la pollution : 24% (moyenne nationale : 19%)

2021, une année particulière pour la mobilité des Franciliens

Dans la continuité de 2020, l'année 2021 a été encore marquée par une crise sanitaire qui a poussé certains actifs d'Île-de-France à modifier leurs habitudes de travail et leur mobilité.

Si **à l'échelle nationale, 32% des actifs ont modifié leurs habitudes de travail depuis la crise sanitaire, la part de concernés est plus importante en Île-de-France : 46%**.

34% (moyenne nationale : 20%) pratiquent désormais ou davantage le télétravail.

13% des sondés franciliens ont par ailleurs modifié leur manière de se déplacer pour leurs trajets domicile-travail et leurs déplacements professionnels (moyenne nationale : 10%). Parmi les changements mentionnés :

- 17% utilisent désormais une voiture personnelle ou de fonction (moyenne nationale : 26%)
- 19% utilisent désormais un deux ou trois-roues motorisé (moyenne nationale : 13%)
- 20% utilisent désormais les transports en commun (moyenne nationale : 15%)
- 65% utilisent désormais un mode de « transport doux » classique (moyenne nationale : 52%), dont :
 - 47% la marche à pied (moyenne nationale : 34%)
 - 36% un vélo (moyenne nationale : 26%)

76% de ceux qui ont modifié leurs habitudes de déplacement professionnel à **l'initiative de leur employeur précisent avoir été accompagnés par ce dernier dans l'adoption de nouveaux modes de déplacement** (moyenne nationale : 69%).

Demain : quelle mobilité ?

ALPHABET

À l'échelle nationale, 8% des personnes interrogées pensent qu'en 2030, **la majorité des collaborateurs n'effectueront plus de trajets domicile-travail ni de déplacements professionnels et privilégieront le télétravail**. Ce chiffre atteint **14% en région parisienne**.

À l'échelle nationale comme en Ile de France, 25% des sondés pensent qu'**en 2030, les véhicules les plus utilisés pour effectuer les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels** seront en majorité des **véhicules électriques** et 24% que ce seront des **véhicules hybrides** (rechargeables : 20% | non-rechargeables : 4%).

L'utilisation de **véhicules thermiques** devrait subsister en 2030 pour 24 % des Franciliens (moyenne nationale : 30%) dont essence : 13% (moyenne nationale : 14%) et diesel : 11% (moyenne nationale : 16%).

Enfin, les actifs questionnés en région parisienne estiment qu'**en 2030, les trajets seront :**

- **plus écologiques : 61%** (moyenne nationale : 55%),
- **plus économiques : 44%** (moyenne nationale : 40%),
- **plus confortables : 44%** (moyenne nationale : 38%),
- **plus fiables : 41%** (moyenne nationale : 31%),
- **plus linéaires : 30%** (moyenne nationale : 23%),
- **plus connectés : 52%** (moyenne nationale : 48%).

Méthodologie | Étude en ligne réalisée par l'IFOP pour Alphabet France du 6 au 14 septembre 2021 auprès de 1000 Français actifs de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'individu, région et taille de l'agglomération).

À propos d'Alphabet

Chaque jour, les équipes Alphabet s'investissent auprès des responsables d'entreprise pour trouver, mettre en place et maintenir les solutions de mobilité les mieux adaptées à leur organisation et à leurs collaborateurs. Leur volonté est de leur apporter un regard complet sur la mobilité de leur entreprise prenant en compte les aspects financiers, économiques et fiscaux, la réglementation et ses évolutions, la RSE, la sécurité, le bien-être de leurs salariés, leur marque employeur. Leur ambition est de s'inscrire avec chacun de leurs partenaires dans une démarche qualitative de partenariat solide et durable.

Filiale du BMW Group, Alphabet est présent dans 31 pays et accompagne quotidiennement 700 000 conducteurs de véhicules particuliers et utilitaires légers de toutes marques, dont plus de 99 000 en France. Pour suivre les actualités d'Alphabet France en temps réel : [site internet](#) · [LinkedIn](#) · [Facebook](#) · [Twitter](#) · [Instagram](#)